



An International
InnerWheel Campaign

RABATEL Marie

Constitutrice aux politiques publiques

Membre permanent de la commission nationale indépendante inceste et Violences sexuelles faites aux enfants

Experte HAS

Experte pour la MIPROF, le Comité Interministériel Handicap, le Comité Paralympisme et Sportif Français

Présidente de l'Association Francophone de Femmes Autistes

Marraine de l'association EnAvantToutes



An International
InnerWheel Campaign

Y-at-il une « sur vulnérabilité » des femmes autistes aux Violences sexistes et sexuelles ?

RABATEL Marie



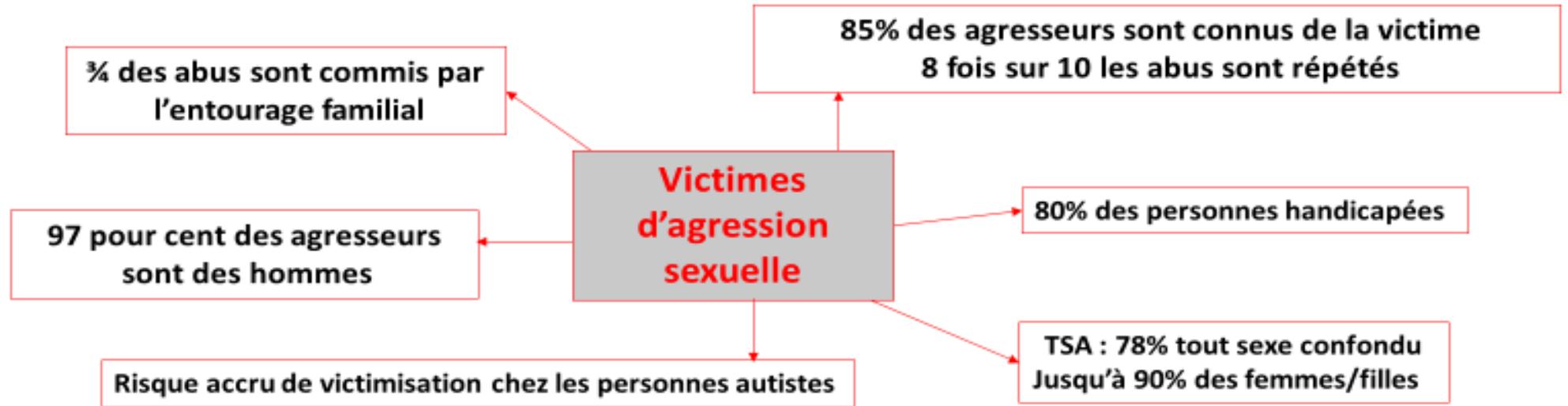
Qu'est ce qu'une violence sexuelle ?

Une violence sexuelle est toute contrainte :

- Verbale ou
- Visuelle ou
- Psychologique ou
- Tout contact physique

par lesquels une personne se sert d'un enfant, d'un adolescent ou d'un adulte, en vue d'une stimulation sexuelle, la sienne ou celle d'une tierce personne .

Violences sexuelles en chiffres



ATTENTION : une personne autiste peut devenir agresseur à son tour

Sources :

Directives en regard de la vie sexuelle autisme et déficience intellectuelle – service québécois d'expertise en trouble grave de comportement - 2013

Vulnérabilité accrue aux abus sexuels - Sevlever, Roth, Gillis – 2013

Sexual Knowledge and Victimization in Adults with Autism spectrum Disorders – Brown-Lavoie, Vecili, Weiss – 2014

Sexual Abuse and Offending in Autism Sevlevre, Gillis, Roth – 2013

Victimologie et traumatismes 2016

Violences sexuelles en chiffres (enfants / handicap)

(garder en mémoire que ces chiffres sont que la partie visible de l'iceberg)

Mansell, Sobsey et Moskal (1998) rapportent que le taux de violences sexuelles estimé chez les enfants présentant un trouble envahissant du développement est **environ le double** de celui mis en évidence chez les enfants neurotypique.

Des estimations suggèrent **qu'une fille sur 3** et **qu'un garçon sur 10** seront victimes d'une agression sexuelle avant t'atteindre leur 18 ans (Tang, Drey, Wang – 2007)

L'âge de la première violence sexuelle :

Inférieur à 14 ans dans 47% des cas.

À 9 ans dans 31% des cas.

Filles autistes

(étude Congrès de l'Encéphale
Paris 2019)

88% des femmes autistes signalaient une ou plusieurs violences sexuelles

(quelque soit le type, c'est-à-dire viol, tentative de viol, attouchement des seins ou du sexe, baiser non désiré)

51% déclaraient avoir subi une pénétration par la contrainte

Dont 39% le déclarent en viol alors que la pénétration non consentie est un viol

☞ DÉNI du VIOL IMPORTANT

L'âge de la première violence sexuelle :

Inférieur à 14 ans dans 47% des cas.

À 9 ans dans 31% des cas.

**Il y a urgence !!!
Il y a urgence !!!
Il y a urgence !!!**

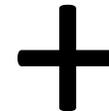
Autisme

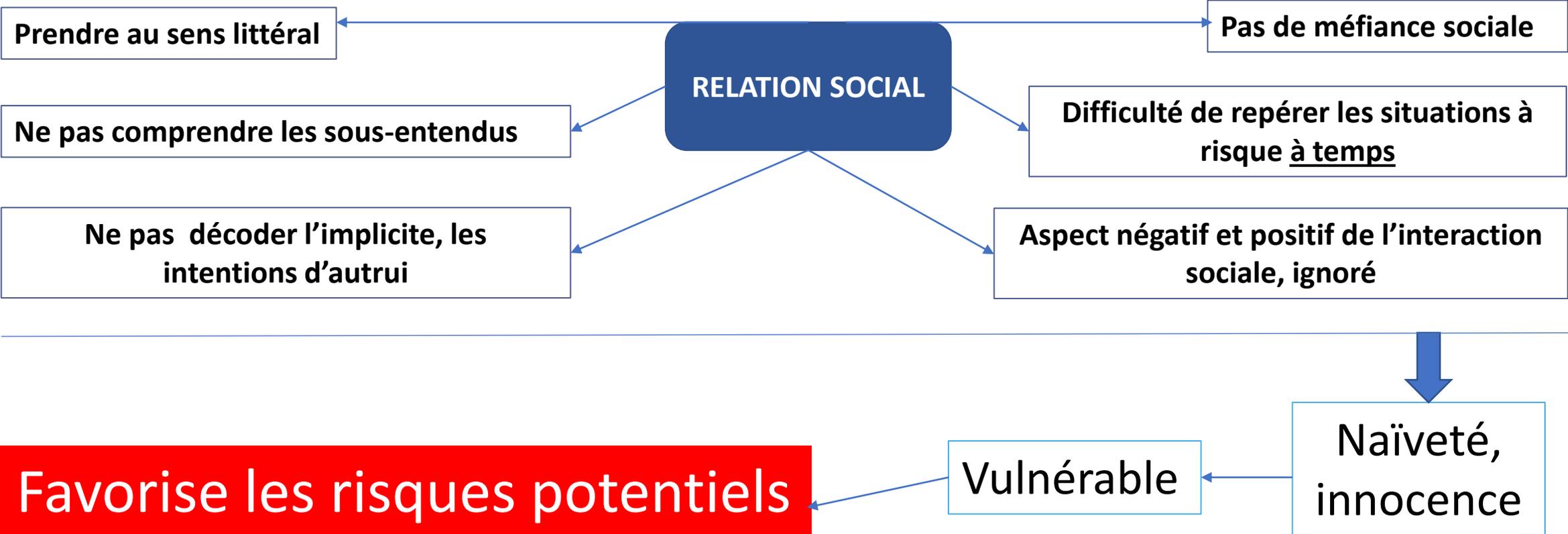


Un trouble du neurodéveloppement affectant les relations interpersonnelles

Liste non exhaustive

- **Le non verbal**
- **Déficit de communication sociale**
- **Déficiences mentales**
- **Leur faible crédibilité**
- **Leur manque de pouvoir décisionnel et de contrôle sur leur vie**
- **Leur entraînement à la soumission et à l'obéissance**
- **Leur difficulté à reconnaître un danger potentiel**
- **Leurs déficits dans les compétences interpersonnelles**
- **Leur difficulté à discerner les gestes appropriés de ceux qui ne le sont pas**
- **Leur ignorance en regard de leur droit à refuser de se prêter à des actions auxquelles ils n'ont pas envie**
- **Leur manque de connaissance et d'éducation sexuelle**
- **Leur manque d'estime de soi**





Favorise les risques potentiels

*Les personnes avec **autisme** « éprouvent des difficultés à « lire » et comprendre les intentions et les émotions fines et complexes des autres, ainsi qu'à communiquer efficacement leur pensées et sentiments intimes » (**Tony Attwood**, 2008).*

Témoignage de Virginie (*Les conséquences de mon autisme m'ont tuée*)



Témoignage de R.Teeblara femme et autiste



Témoignage d'une femme et autiste





Témoignage d'une femme et autiste



Et lorsque vous étiez enfant ?



Témoignage d'une femme et autiste



Que faisiez vous pour vous intégrer ?



Témoignage d'une femme et autiste



Concernant l'éducation sexuelle,
l'apprentissage du non et la notion du choix,
qu'en saviez vous?



Témoignage d'une femme et autiste



Pour jouer à quoi ?



Témoignage d'une femme et autiste



Et aujourd'hui ?



Témoignage d'une femme, autiste et victime d'abus sexuels



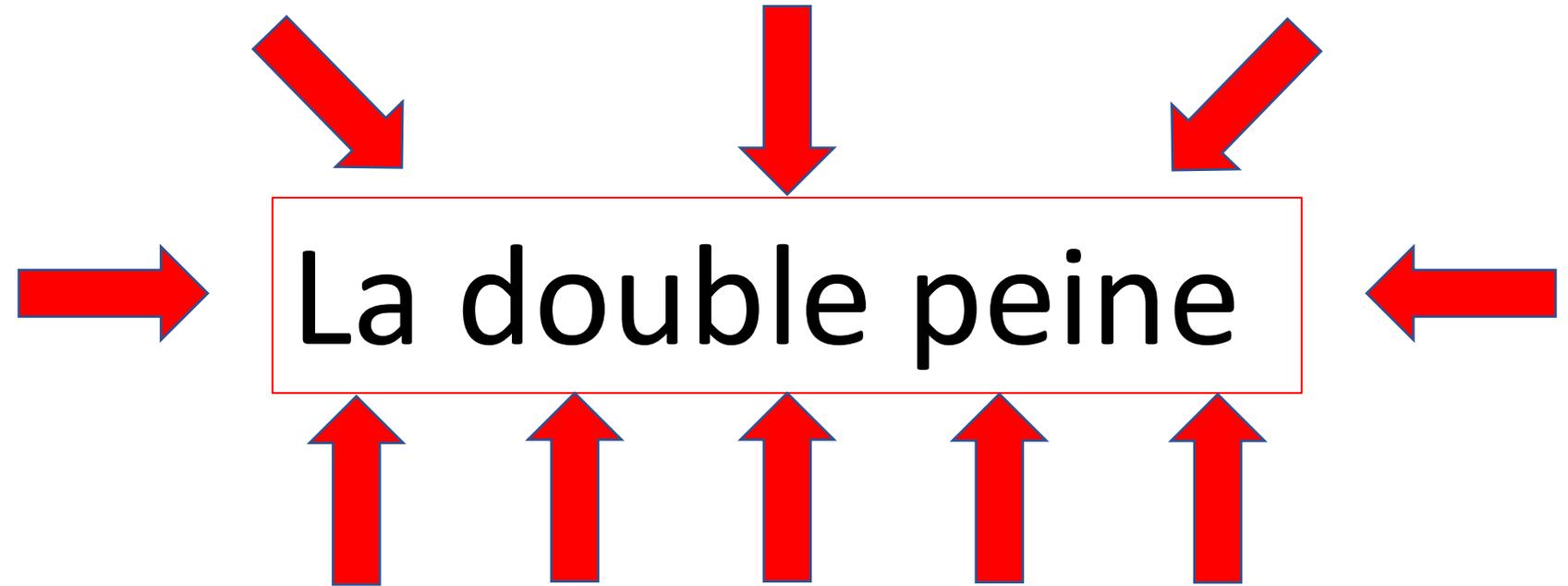
**Avez-vous un message pour ceux qui vous
écoutent ?**



La prévention est le rôle de chacun ...

Témoignage de R. Teeblara - 2017 (lecture par Laétitia L.) / Musique : composée et interprétée par Marie R.

Conséquences



CONSEQUENCES



Conséquences dramatiques : un cercle vicieux

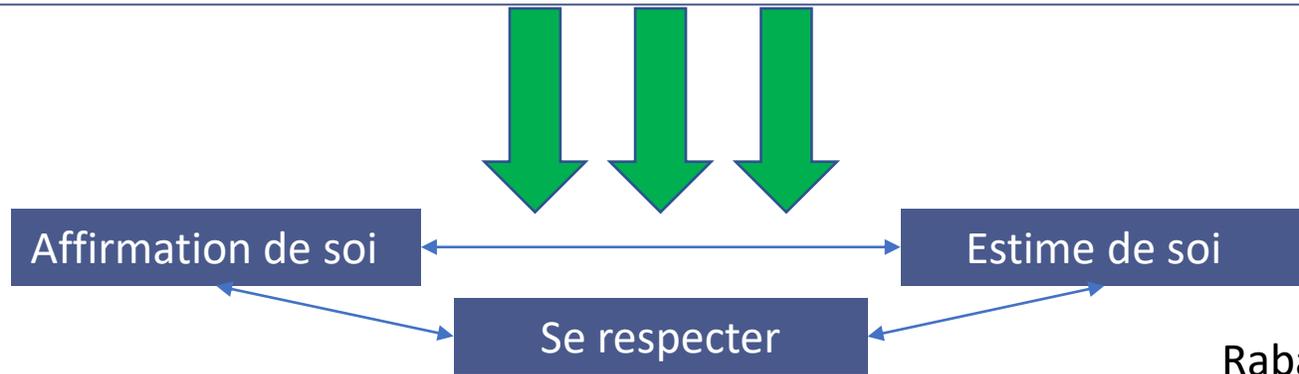
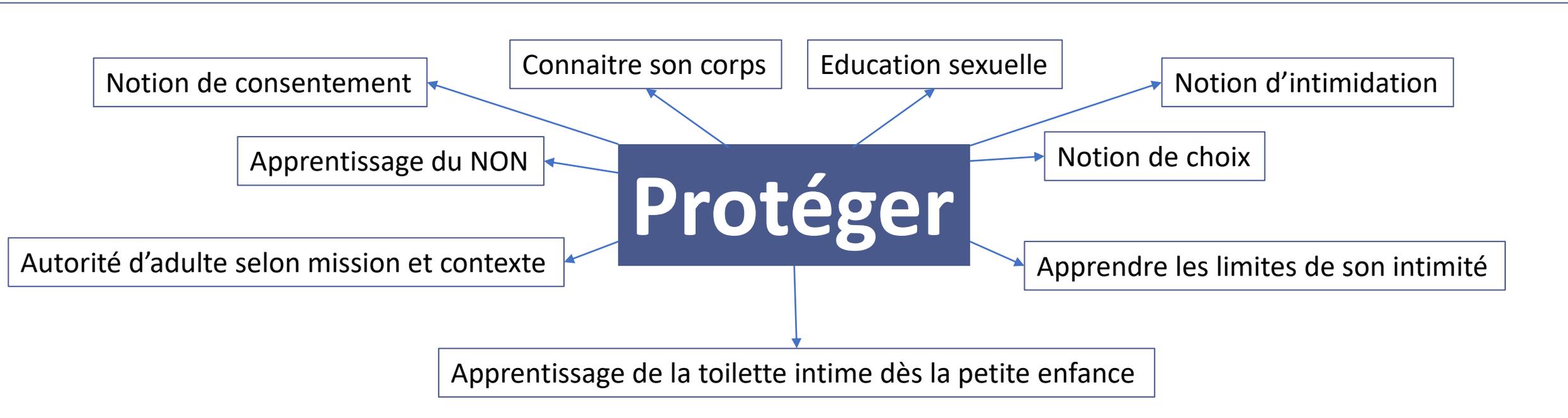


Différencier ce qui relève du fonctionnement autistique et ce qui relève des symptômes post traumatique.

COMMENT SE PROTEGER ?

QUELLES SONT LES PRISES EN CHARGES ?

Prévention des violences sexuelles





An International
InnerWheel Campaign

Le consentement dans tous les actes de la vie

Apprentissage dès le plus jeune âge

Sinon, que se passe-t-il ?

Favorise le pouvoir décisionnel

Apprentissage de la soumission

Favorise l'autonomie

Violence éducative

Situations concrètes d'une personne avec **autisme ET trauma**

Non prise en compte du trauma

ou

Non prise en compte des spécificités de l'autisme

Maltraitance

- Pas de confiance à l'aidant ou au professionnel
- Difficulté de construction du lien
- Mutisme ou verbal sans rapport avec le trauma
- Mise en échec du parcours de soin
- Mise en échec de l'aidant /du professionnel
- Augmente la souffrance de la personne autiste
- Augmente les comportements inadaptés
- Traumatismes supplémentaires + SUR HANDICAP

VIOLENCE

Prise en compte des spécificités de l'autisme **ET** du trauma

Bienveillance

- Confiance en l'aidant ou au professionnel
- Favorise le lien
- Libération de la parole
- Processus de résilience

QUELLES SONT LES LOIS ?



Le viol est un crime défini par l'article – 222-23 du Code Pénal

Définition de l'infraction la non dénonciation de crime

Article 434-1 du code pénal : La non dénonciation de crime est le fait, pour quiconque ayant **connaissance d'un crime dont il est encore possible de prévenir ou de limiter les effets, ou dont les auteurs sont susceptibles de commettre de nouveaux crimes qui pourraient être empêchés, de ne pas en informer les autorités judiciaires ou administratives.**

La répression de non dénonciation de crime

La non-dénonciation de crime est punie de **trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende** (article 434-1).

Il est de **cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende** si le crime porte atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation ou s'il constitue un acte de terrorisme.

L'action publique se prescrit en 3 ans. Le délai commence à courir au moment de sa connaissance ou si ce crime est en train de se produire.

● La preuve de l'infraction la non dénonciation de crime

La personne qui réunit les éléments matériel et moral du délit est coupable de non dénonciation de crime.

L'immunité familiale est reconnue pour cette infraction.

● Les immunités prévues par la loi

L'article 434-1 dispose que ne se rendent pas coupables de l'infraction s'ils ne dénoncent pas le crime :

- D'abord, pour les parents en ligne direct de l'auteur ou du complice et leurs conjoints ;
- Ensuite, les frères et sœurs de l'auteur ou du complice et leurs conjoints ;
- Encore, le conjoint de l'auteur ou du complice, ou la personne qui vit notoirement en situation maritale avec lui ;
- Et encore, les personnes astreintes au secret dans les conditions prévues par l'article 226-13.
- Enfin, une personne qui en est dépositaire soit par état ou par profession, soit en raison d'une fonction ou d'une mission temporaire.

Cependant, **dans le cas où la victime est un mineur de 15 ans, ces exceptions ne s'appliquent pas.**

SENSIBILISER

PROTEGER

ECOUTER

AIDER

ACCOMPAGNER

Numéros utiles

-**119** Enfance en Danger

-**3919** (Violences Femmes Info)

-**3977** (Violences Personnes âgées – Personnes handicapées)

-**01 40 47 06 06** (FDFA lundi de 14h à 17h et le Jeudi de 10h à 13h)

-**114** (pour les personnes sourdes ou malentendantes ou aphasiques

-Plateforme de signalement sur le site **service-public.fr** 24/24



An International
InnerWheel Campaign

Le handicap accroît les violences et les violences accroissent le handicap

RABATEL Marie